

deniers ? On ne connaît aucun comte en Lyonnais du nom de Hugues ; la pensée se reporte donc tout naturellement sur les grands noms historiques du x^e siècle.

Est-ce à Hugues-le-Grand, le Blanc, ou l'Abbé, comte de Paris, duc de France, mort en 956 ? Rien n'établit qu'à aucune époque il ait détenu le comté de Lyon.

Est-ce à Hugues-le-Noir, frère du roi Raoul, gouverneur de Langres ? La négative ne fait aucun doute.

Est-ce à Hugues de Provence, qui joua un si grand rôle sous le règne de Louis l'aveugle, souverain du Lyonnais ? Cette opinion, vers laquelle je penchai d'abord, ne peut se soutenir longtemps, car « il ne paraît pas, comme le fait remarquer M. de Gingins (1), que ce duc ait possédé pendant la vie de Louis aucune autorité directe soit à Lyon, soit dans le ressort de cette ville importante. Ce n'est qu'après la mort de cet empereur qu'on trouve dans le Lyonnais des traces du pouvoir souverain que Hugues, alors roi d'Italie, s'était arrogé dans toute l'étendue du royaume des Bosonides. » Il n'est pas admissible, par conséquent, que Hugues, *roi*, pour consacrer en quelque sorte ses prétentions sur cette riche province, ait fait frapper des monnaies avec le simple titre de comte.

Reste un quatrième personnage complètement passé sous silence par les chroniqueurs du moyen âge et rappelé seulement dans quelques documents contemporains, les uns publiés depuis longtemps, les autres encore inédits, et c'est à ce personnage qu'il convient, je crois, d'attribuer nos deniers de Lyon.

En effet, si la tradition veut que pendant la détention tutélaire ou intéressée du jeune Conrad à la cour de Henri I, roi de Germanie, ses états aient été administrés en son nom

(1) *Hugonides*, p. 88.